

REGLEMENT DU « CONCOURS ZONEBOURSE »
En partenariat avec Commerzbank et Bourse Direct
Entrée en vigueur : 01.10.2011 à 0h00

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1 ORGANISATION

Le présent concours (ci-après désigné Concours ou Concours Zonebourse) est organisé par la société Surperformance, editrice du site Internet d'informations financières Zonebourse.com (ci-après dénommée « Zonebourse »), société par actions simplifiée au capital de 300.948 €, dont le siège est situé 17, avenue d'Albigny, 74000 Annecy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Annecy sous le numéro B439 430 059, en partenariat avec Bourse Direct, société anonyme au capital de 13 686 480 euros, dont le siège social est situé au 253, boulevard Pereire, 75852 Paris Cedex 17, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B408 790 608 (ci-après désigné Bourse Direct) et Commerzbank Aktiengesellschaft, société de droit allemand dont le siège social est situé Kaiserstrasse 16, D-60261 Frankfurt am Main, Allemagne, représentée par Commerzbank AG Succursale de Paris, 23 rue de la Paix 75002 Paris. (ci-après désigné Commerzbank et ensemble les « Organismes »)

Avertissement : Le présent Concours est réservé à des investisseurs avertis disposant d'une expérience et d'une parfaite maîtrise des mécanismes des marchés boursiers et des risques qui leur sont inhérents. L'inscription et la participation au Concours valent reconnaissance par le participant de sa qualité d'investisseur averti.

1.2 PRINCIPE DU CONCOURS

Un Concours est organisé chaque mois afin de récompenser les participants qui auront réalisé la meilleure performance financière mensuelle sur un portefeuille réel qu'ils auront géré sur un Compte dédié, ouvert dans les livres de Bourse Direct.

Chaque Concours mensuel est régi par les règles d'inscription, de participation et de fonctionnement exposés ci-après.

1.3 DATES DU CONCOURS

Le « Concours Zonebourse » est organisé mensuellement et renouvelé de mois en mois pour une durée indéterminée à compter du premier jour de bourse du mois de mars 2007, soit le jeudi 1er Mars 2007 à 9 heures 00.

Chaque Concours mensuel débutera à l'ouverture du premier jour de bourse du mois considéré et s'achèvera à la clôture du dernier jour de bourse du même mois.

Les Organismes pourront mettre fin au Concours à tout moment et sans indemnité ou compensation d'aucune sorte à l'égard des participants avec un préavis de un (1) mois.

A compter du premier jour de bourse du mois de janvier 2008, chaque Concours mensuel sera composé de deux classements, un classement « Actions » et un classement « Warrants ».

Chaque participant a pour sa part le droit de se retirer à tout moment du Concours dans les conditions définies à l'article 5 ci-dessous.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

2.1 ADMISSIBILITE

Le Concours Zonebourse est ouvert à toute personne physique majeure, résidant de l'Union Européenne, à l'exception des personnes travaillant ou ayant travaillé à un moment quelconque au cours des six mois précédant sa date d'inscription au sein des sociétés Surperformance et Bourse Direct, ou au sein de l'étude de la SCP Claudine MAMET, Huissier de Justice associé à Lyon 2^{ème}, et des membres de leur famille.

Tout participant doit disposer de la pleine capacité juridique. Chaque inscription est individuelle et chaque participant ne pourra ouvrir qu'un seul Compte. Seul un Compte simple pourra être ouvert, à l'exclusion des Comptes joints et des Comptes de Plan d' Epargne Action (PEA).

Lors de l'ouverture de son Compte auprès de Bourse Direct dans le cadre du Concours Zonebourse, chaque participant doit adresser à Bourse Direct, en même temps que la documentation permettant l'ouverture de son Compte, la fiche d'inscription disponible au format PDF sur le site Internet Zonebourse.com et présentée en Annexe 3 du présent règlement.

Pour participer au Concours, le candidat doit préalablement devenir « membre » du site Internet Zonebourse.com et choisir un identifiant et un pseudonyme. Cette inscription est gratuite. Chaque participant s'engage à remplir exactement sa fiche d'inscription et à mettre à jour sans délai tous les renseignements et informations le concernant sur le site Internet zonebourse.com (identité complète et adresse exacte) dans la rubrique « mon profil » ainsi qu'auprès de Bourse Direct.

Chaque participant doit disposer d'une adresse Internet valide. Cette adresse sera notamment utilisée pour communiquer aux participants tout avenant au présent règlement.

Le Compte de chacun des participants est ouvert sous son pseudonyme choisi par lui lors de son inscription « membre » sur le site Internet zonebourse.com. Pour être admis par les Organismes, le pseudonyme choisi par le participant doit être correct, conforme aux bonnes mœurs et à la législation en vigueur, notamment relative aux droits de propriété intellectuelle.

Le pseudonyme choisi ne pourra être modifié pendant toute la durée de la participation au Concours.

2.2 INSCRIPTION

L'inscription au Concours est réalisée par :

- l'ouverture d'un Compte dédié « Concours Zonebourse » dans les livres de Bourse Direct après téléchargement des éléments nécessaires sur le site Internet Zonebourse.com (ci-après désigné « le Compte »),
- la constitution sur le Compte d'une provision composée uniquement de numéraire, pour une valeur d'au moins 1000 € (mille), appréciée à l'ouverture du marché boursier au premier jour du mois de la première participation au Concours.

L'inscription au « Concours Zonebourse » implique l'entière acceptation du présent règlement, sans restriction ni réserve. Les participants renoncent à toute contestation à ce titre.

2.3 OUVERTURE DU COMPTE DU PARTICIPANT

L'ouverture du Compte ne peut être menée à bien qu'au terme de la réalisation des étapes suivantes, exposées sur le site Internet Zonebourse.com sous la rubrique « Inscription » :

1. Inscription sur le site www.zonebourse.com en tant que Membre pour choisir un pseudonyme

2. Compléter et signer un formulaire d'ouverture de Compte « Concours Zonebourse » comprenant :

- les conditions générales Bourse Direct de fonctionnement du Compte
- la grille tarifaire Bourse Direct sélectionnée
- la fiche d'inscription validant l'acceptation du présent règlement et notamment l'autorisation de transmission de l'ensemble des informations issues du Compte vers Zonebourse.
- le profil boursier d'investisseur (conditionnant notamment l'accès au Service de Règlement Différé),

3. Joindre les pièces justificatives suivantes :

- une photocopie lisible recto-verso de deux pièces d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire),
- une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, attestation d'hébergement),
- un Relevé d'Identité Bancaire (original).

4. Approvisionner le Compte pour un montant minimum de 1000 € (mille) en numéraire par :

- un chèque libellé à l'ordre de Bourse Direct,
- et/ ou un virement (coordonnées bancaires indiquées sur le formulaire d'ouverture de Compte)

5. Envoyer le dossier sous enveloppe fermée à l'adresse suivante :

BOURSE DIRECT - CONCOURS ZONEBOURSE
253 boulevard Pereire 75017 Paris

Toute personne qui ne remplit pas les conditions visées au présent règlement ne sera pas admise à participer au Concours ni à recevoir l'un des lots visés en annexe 1.

Pour participer au Concours, la personne qui aurait déjà un Compte ouvert auprès de Bourse Direct devra ouvrir un Compte supplémentaire dédié au Concours et compléter, signer et retourner à Bourse Direct l'ensemble de la documentation visée à l'article 2 du présent règlement.

Dès l'ouverture de son Compte, le titulaire recevra de la part de Bourse Direct un identifiant et mot de passe lui permettant de se connecter sur le site Internet Boursedirect.fr pour passer ses ordres. A défaut de la réception de ces éléments liés à l'ouverture du Compte, l'intéressé devra en informer Bourse Direct.

Bourse Direct se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un Compte sans avoir à se justifier conformément aux conditions générales Bourse Direct.

Dès ouverture du Compte, le participant pourra l'utiliser normalement conformément aux conditions générales et particulières de fonctionnement qu'il aura acceptées, sans attendre le début du Concours.

La participation effective au Concours est subordonnée à l'ouverture d'un Compte et débutera lors de la première transaction réalisée sur le Compte pour le mois considéré.

Le titulaire du Compte supportera la fiscalité attachée aux opérations du Compte.

3. DEROULEMENT DU CONCOURS

3.1 TRANSPARENCE DU COMPTE « CONCOURS ZONEBOURSE »

L'ensemble des données du Compte de chaque participant, y compris le contenu du portefeuille, la valorisation, les ordres en attente ou exécutés, l'évolution statistique, analytique, synthétique et

historique du Compte, la performance du Compte en temps réel et en temps différé, appréciée selon différentes périodicités laissées à l'appréciation des Organismes, et plus généralement l'ensemble des informations issues du Compte pourront être éditées publiquement en continu, sous le pseudonyme de chaque participant, sur le site Internet Zonebourse.com.

Les Organismes pourront librement diffuser publiquement, retransmettre, publier tout ou partie des données relatives au Compte telles que définies ci-dessus, sans limite dans le temps tant à titre onéreux qu'à titre gratuit, sur le site Internet Zonebourse.com ou sur tout autre support de quelque nature que ce soit, sans que les participants puissent ni s'y opposer ni prétendre à quelque indemnisation que ce soit.

Les Organismes se réservent le droit, pour des motifs laissés à leur libre appréciation, d'interrompre la diffusion ou le mode de diffusion de ces informations.

Les informations diffusées par le site Zonebourse.com sont données à titre purement indicatif et ne lient pas les Organismes qui ne garantissent en aucun cas leur fiabilité. Chaque participant devra se référer aux seules indications fournies par Bourse Direct pour s'assurer de la réalité des opérations enregistrées sur le Compte, ainsi que du solde et de la valorisation du Compte et plus généralement de l'ensemble des informations du Compte.

Les Organismes n'engagent pas leur responsabilité en cas d'incident technique altérant le contenu, ou la diffusion des données sur le site Zonebourse.com et plus généralement sur les répercussions que pourraient avoir la diffusion des données.

Seules les informations diffusées par Bourse Direct engagent Bourse Direct et les participants au Concours et servent de référence pour l'établissement du classement mensuel servant à l'attribution des lots.

Pour chaque mois considéré, le classement final des participants est confirmé par les Organismes dans un délai d'une dizaine de jours à compter de la date d'expiration du mois boursier.

3.2 POINT DE DEPART

Le Concours débute le jeudi 1^{er} mars 2007 à 9 heures 00 et se renouvelle de mois en mois à compter de cette date, conformément à l'article 1.3.

Pour prendre part au Concours, le participant devra disposer sur son Compte d'une provision d'une valorisation supérieure ou égale à 1000 € (mille) en espèces lors de l'ouverture de son compte.

3.3 ARRETE DES COMPTES

La situation du Compte de chaque participant est arrêtée à la clôture du dernier jour de bourse de chaque mois à 19 heures, et la performance de son portefeuille est calculée suivant la formule prévue à l'article 3.9.2 ci-dessous.

Le classement définitif des pseudonymes des gagnants sera communiqué dix jours après la clôture du dernier jour de bourse de chaque mois considéré.

3.4 OPERATIONS DE BOURSE AUTORISEES POUR FIGURER DANS LE CLASSEMENT « ACTIONS » DU CONCOURS

3.4.1 Actions concernées

Pour figurer dans un classement mensuel « Actions », les participants sont autorisés à passer des ordres de bourse et à détenir uniquement :

- les actions autorisées par les Organismes, listées en Annexe 2

- les produits ETF et trackers émis par Commerzbank sous le nom Comstage et cotés sur le marché Euronext.
- les produits Certificats d'investissements, Certificats 100%, Bonus, Reverse Convertibles et les Discount émis par Commerzbank cotés sur le marché Euronext Paris.

Toute détention d'actions ou de produits autres que ceux autorisés entraînera la disqualification du participant du classement « Actions » pour le mois considéré, même en cas d'annulation de l'ordre.

Toute transmission d'un ordre de bourse portant sur une action ou un produit autre que ceux autorisés entraînera la disqualification du participant du classement « Actions » pour le mois considéré.

Les opérations portant sur des bons de souscription, les droits de souscription et autres titres issus d'opérations capitalistiques particulières seront tolérés uniquement dans le cadre de la clôture d'une position existante préalablement à l'annonce de l'opération.

En cas de situation litigieuse, les Organismes se réservent le droit de disqualifier pour le mois considéré tout participant contrevenant au présent article.

3.4.2 Effet de levier maximum autorisé

Les participants pourront passer des ordres de bourse avec un effet de levier du niveau autorisé par Bourse Direct. Ce dernier sera toutefois limité à trois, maximum, dans le cadre du Concours.

3.4.3 Pondération maximale par position

Pour figurer dans un classement mensuel « Actions », les participants ne devront pas investir plus de 50% de la valeur de leur portefeuille sur une même action ou un même produit d'investissement.

La taille d'un investissement sur une même action ou produit d'investissement pourra toutefois excéder ce seuil des 50% en cas d'investissement fructueux sans que le participant ne soit disqualifié pour le mois en cours ou les mois suivants.

En cas de disqualification, quelque soit la raison, pour concourir à nouveau, le participant ne devra pas détenir en début de mois une position sur une même action ou un même produit d'investissement d'une taille supérieure à 50% de la valeur de son portefeuille.

Suite à la modification du présent règlement en Avril 2011 et à sa mise en œuvre à compter du 1er mai 2011, l'ensemble des participants souhaitant concourir pour le classement « Actions » du mois de Mai 2011 devront ajuster la composition de leur portefeuille avant la clôture de la dernière séance du mois d'Avril 2011 pour se mettre en conformité avec le présent article et ce, dans les mêmes conditions qu'un participant disqualifié devrait le faire pour concourir à nouveau (Vérification C).

Considérant la « séance J » comme celle du jour, la « séance J-1 » comme celle qui précède la « séance J », les différentes situations qui seront soumises à des vérifications sont présentées ci-dessous :

- Cas A, exécution d'un ordre :
Si, pendant une séance J, un ou plusieurs ordres sont exécutés sur le compte du participant, la vérification A est effectuée (voir ci-dessous).
- Cas B, exécution d'un ordre ET apport d'espèces :
Si, pendant une séance J, un ou plusieurs ordres sont exécutés sur le compte du participant ET un ou plusieurs apports d'espèces sont comptabilisés sur le même compte, la vérification B est effectuée (voir ci-dessous). La vérification A ne s'applique pas.
- Cas C, en cas d'exclusion et pour concourir à nouveau :
A l'ouverture de la première séance d'un mois, pour tout participant disqualifié le mois précédent, quelque soit la raison, la vérification C est effectuée (voir ci-dessous).

Vérification A, exécution d'un ordre :

Toute exécution d'un ordre pendant la séance J qui entraînerait une position d'une taille T1 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M1 engendrera la disqualification du Participant pour le mois en cours.

La taille T1 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T1} = \text{N1} \times \text{C1}$$

N1 correspond à la quantité totale d'actions ou de produits détenus ou vendus à découvert après l'exécution de l'ordre.

C1 correspond au cours moyen d'exécution de l'ordre.

La taille maximale autorisée M1 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M1} = \frac{\text{V1}}{2}$$

V1 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la séance J-1.

Cette vérification concerne uniquement les nouvelles positions et les renforts de positions existantes et non les allègements de positions.

Vérification B, exécution d'un ordre ET apport d'espèces :

Toute exécution d'un ordre pendant la séance J qui entraînerait une position d'une taille T1 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M2 engendrera la disqualification du Participant pour le mois en cours.

La taille T1 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T1} = \text{N1} \times \text{C1}$$

N1 correspond à la quantité totale d'actions ou de produits détenus ou vendus à découvert après l'exécution de l'ordre.

C1 correspond au cours moyen d'exécution de l'ordre.

La taille maximale autorisée M2 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M2} = \frac{\text{V2}}{2}$$

V2 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la séance J. Dans le cas d'un nouveau participant dont l'apport initial du compte est comptabilisé à la séance J, V2 est la somme de tous les apports et retraits en espèces de la séance J.

Cette vérification des ordres concerne uniquement les nouvelles positions et les renforts de positions existantes et non les allègements de positions.

Vérification C, concerne un participant exclu pour concourir à nouveau :

Si un participant a été exclu et souhaite réintégrer le classement « Actions », il ne devra pas détenir une position sur une même action ou un même produit à l'ouverture de la première séance d'un mois d'une taille T3 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M1.

La taille T3 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T3} = \text{N3} \times \text{C3}$$

N3 correspond à la quantité totale d'actions ou de produits détenus ou vendus à découvert à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

C3 correspond au cours de l'action ou du produit à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

La taille maximale autorisée M1 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M1} = \frac{\text{V1}}{2}$$

V1 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

3.4.4 Apports et retraits.

En cas d'apport d'espèces, le participant restera inscrit au Concours et pourra participer au classement « Actions » pour le mois en cours. Toute opération de cette nature entraînera néanmoins une modification de la valeur de référence du portefeuille du participant qui impactera le calcul de sa performance mensuelle pour le mois en cours tel que précisé ci-après dans l'article 3.10.2.

Les virements de titres et les retraits d'espèces entraîneront la disqualification du participant pour le mois en cours.

3.5 OPERATIONS DE BOURSE AUTORISEES POUR FIGURER DANS LE CLASSEMENT « WARRANTS » DU CONCOURS

3.5.1 Warrants concernés

Pour figurer dans le classement « Warrants » les participants sont autorisés à passer des ordres de bourse et à détenir uniquement des produits dérivés de type warrants, « cappés », « cappés + », « floorés » et « floorés + », émis par COMMERZBANK.

Toute passation d'ordre de bourse sur des warrants émis par d'autres émetteurs que COMMERZBANK entraînera la disqualification du participant pour le mois considéré.

La liste des warrants émis par COMMERZBANK est disponible sur le site Internet <http://www.warrants.commerzbank.com>

Toute transmission ou exécution, totale ou partielle, d'un ordre d'**achat** sur un warrant COMMERZBANK à un cours strictement inférieur à 0.15 euro entraînera la disqualification du participant pour le mois considéré et pendant toute la durée de détention de la position. Les ordres de **vente** portant sur un warrant COMMERZBANK à un cours strictement inférieur à 0.15 euro sont autorisés.

Toute transmission d'un ordre de bourse portant sur d'autres produits que les warrants, tels que les certificats turbos par exemple, entraînera la disqualification du participant pour le mois considéré. Par ailleurs, toute passation d'ordre de bourse sur un certificat turbo ou autre produit à désactivation ou

warrant interdit, entraînera la disqualification systématique du participant pendant toute la durée de présence du produit dans le portefeuille, même en cas de désactivation ou d'arrivée à maturité, les informations fournies par Bourse Direct faisant foi.

En cas de situation litigieuse, les Organismes se réservent le droit de disqualifier pour le mois considéré tout participant contrevenant au présent article.

3.5.2 Pondération maximale par position

Pour figurer dans un classement mensuel « Warrants », les participants ne devront pas investir plus de 25% de la valeur de leur portefeuille sur un même produit.

La taille d'un investissement sur un même produit pourra toutefois excéder ce seuil des 25% en cas d'investissement fructueux sans que le participant ne soit disqualifié.

En cas de disqualification, quelque soit la raison, pour concourir à nouveau, le participant ne devra pas détenir en début de mois une position sur un même produit d'une taille supérieure à 25% de la valeur de son portefeuille.

Suite à la modification du présent règlement en Avril 2011 et à sa mise en œuvre à compter du 1er mai 2011, l'ensemble des participants souhaitant concourir pour le classement « Warrants » du mois de Mai 2011 devront ajuster la composition de leur portefeuille avant la clôture de la dernière séance du mois d'Avril 2011 pour se mettre en conformité avec le présent article et ce, dans les mêmes conditions qu'un participant disqualifié devrait le faire pour concourir à nouveau (Vérification C).

Considérant la « séance J » comme celle du jour, la « séance J-1 » comme celle qui précède la « séance J », les différentes situations qui seront soumises à des vérifications sont présentées ci-dessous :

- Cas A, exécution d'un ordre :
Si, pendant une séance J, un ou plusieurs ordres sont exécutés sur le compte du participant, la vérification A est effectuée (voir ci-dessous).
- Cas B, exécution d'un ordre ET apport d'espèces :
Si, pendant une séance J, un ou plusieurs ordres sont exécutés sur le compte du participant ET un ou plusieurs apports d'espèces sont comptabilisés sur le même compte, la vérification B est effectuée (voir ci-dessous). La vérification A ne s'applique pas.
- Cas C, en cas d'exclusion et pour concourir à nouveau :
A l'ouverture de la première séance d'un mois, pour tout participant disqualifié le mois précédent, quelque soit la raison, la vérification C est effectuée (voir ci-dessous).

Vérification A, exécution d'un ordre :

Toute exécution d'un ordre pendant la séance J qui entraînerait une position d'une taille T1 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M1 engendrera la disqualification du Participant pour le mois en cours.

La taille T1 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T1} = \text{N1} \times \text{C1}$$

N1 correspond à la quantité totale de produits détenus après l'exécution de l'ordre.
C1 correspond au cours moyen d'exécution de l'ordre.

La taille maximale autorisée M1 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M1} = \frac{\text{V1}}{4}$$

V1 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la séance J-1.

Cette vérification concerne uniquement les nouvelles positions et les renforts de positions existantes et non les allègements de positions.

Vérification B, exécution d'un ordre ET apport d'espèces :

Toute exécution d'un ordre pendant la séance J qui entraînerait une position d'une taille T1 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M2 engendrera la disqualification du Participant pour le mois en cours.

La taille T1 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T1} = \text{N1} \times \text{C1}$$

N1 correspond à la quantité totale de produits détenus après l'exécution de l'ordre.
C1 correspond au cours moyen d'exécution de l'ordre.

La taille maximale autorisée M2 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M2} = \frac{\text{V2}}{4}$$

V2 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la séance J. Dans le cas d'un nouveau participant dont l'apport initial du compte est comptabilisé à la séance J, V2 est la somme de tous les apports et retraits en espèces de la séance J.

Cette vérification des ordres concerne uniquement les nouvelles positions et les renforts de positions existantes et non les allègements de positions.

Vérification C, concerne un participant exclu pour concourir à nouveau :

Si un participant a été exclu et souhaite réintégrer le classement « Warrants », il ne devra pas détenir une position sur un même produit à l'ouverture de la première séance d'un mois d'une taille T3 strictement supérieure à la taille maximale autorisée M1.

La taille T3 d'une position sera calculée, hors frais de courtage, comme suit :

$$\text{Taille Position T3} = \text{N3} \times \text{C3}$$

N3 correspond à la quantité totale de produits détenus à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

C3 correspond au cours du produit à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

La taille maximale autorisée M1 sera calculée comme suit :

$$\text{Taille Maximale Autorisée M1} = \frac{\text{V1}}{4}$$

V1 est la valorisation du portefeuille à la clôture de la dernière séance du mois précédent.

3.5.3 Apports et retraits.

En cas d'apport d'espèces, le participant restera inscrit au Concours et pourra participer au classement « Warrants » pour le mois en cours. Toute opération de cette nature entraînera néanmoins une modification de la valeur de référence du portefeuille du participant qui impactera le calcul de sa performance mensuelle pour le mois en cours tel que précisé ci-après dans l'article 3.10.2.

Les virements de titres et les retraits d'espèces entraîneront la disqualification du participant pour le mois en cours.

3.6 TARIFS APPLIQUES AU COMPTE

La tarification applicable par défaut au Compte est annexée à la convention d'ouverture de Compte et sera susceptible d'évolution en fonction de la grille tarifaire applicable par Bourse Direct.

3.7 FRAIS

Les frais de connexions Internet, minitel et téléphoniques ou autres frais liés directement ou indirectement à la participation au concours et notamment les frais de courtage restent à la charge du participant et ne seront en aucun cas remboursés par les Organisateurs.

3.8 RESPECT DE LA REGLEMENTATION PAR LES PARTICIPANTS

Il appartient au participant, dans le cadre du fonctionnement de son Compte, de satisfaire aux différentes obligations légales et réglementaires actuellement en vigueur qui lui incombent, notamment en matière de respect des dispositions du Code monétaire et financier, de fiscalité, de douane, et de réglementations des relations financières avec l'étranger.

Chaque participant s'engage en outre au strict respect de la réglementation boursière applicable aux opérations réalisées sur le marché organisé par Euronext, et notamment des dispositions du Code monétaire et financier et de celles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Organisateurs se réservent la possibilité d'exclure du Concours tout participant qui contreviendrait ou serait suspecté de contrevenir auxdites obligations ou à ladite réglementation, et de supprimer sur le site Zonebourse.com tout affichage des données du participant concerné.

Chaque participant s'engage à ce que son Compte ne soit jamais débiteur en espèces et/ou en titres. En cas d'utilisation du Service de Règlement Différé (SRD), le participant s'engage à maintenir à tout moment la couverture suffisante sur son Compte conformément aux conditions générales de vente Bourse Direct.

Les Organisateurs se réservent le droit d'exclure un participant dans le cas où le Compte dédié présenterait une couverture négative à plusieurs reprises durant le Concours ou lorsqu'il est débiteur et qu'il ne comporte aucun titre.

Dans l'hypothèse où le Compte Concours est exclu pour débit ou couverture négative, le Compte Concours sera automatiquement transformé en Compte titres ordinaire.

3.9 VALORISATION EN TEMPS REEL DU PORTEFEUILLE

La valorisation de chaque portefeuille sera calculée par Bourse Direct en application de la formule suivante :

Valorisation = Solde espèces + valeur des titres au comptant détenus en portefeuille + plus ou moins values sur les valeurs au SRD détenus en portefeuille.

3.10 PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

3.10.1 Performance quotidienne

La performance quotidienne du portefeuille des participants sera diffusée mais ne donnera pas lieu à l'attribution de lots.

La performance quotidienne de chaque portefeuille sera calculée comme suit :

$$\text{Performance} = \frac{V_{tr} - V_1}{V_1}$$

V_{tr} est la valorisation du portefeuille en temps réel.

V₁ est la valorisation du portefeuille à la clôture de la dernière séance clôturée.

3.10.2 Performance mensuelle

La performance mensuelle de chaque portefeuille est calculée comme suit :

$$\text{Performance} = \frac{V_m - V_1}{V_1}$$

V_m est la valorisation du portefeuille à la clôture du marché boursier au dernier jour du mois considéré.

V₁ est la valorisation du portefeuille à la clôture du marché boursier au dernier jour du mois précédent auquel est ajouté, l'ensemble des apports d'espèces comptabilisés au cours du mois ainsi que les dividendes éventuellement comptabilisés au cours du mois. En cas de première participation au concours, V₁ est la valorisation à l'ouverture du jour de bourse du premier ordre transmis au marché, auquel est ajouté l'ensemble des apports d'espèces ultérieurs comptabilisés au cours du mois.

La valorisation et le calcul de la performance du portefeuille de chaque participant sont effectués en cours de séance dans les conditions exposées à l'article 3.1, et sont édités en continu sous le pseudonyme du participant sur le site Internet Zonebourse.com.

3.11 CLASSEMENT MENSUEL DES PARTICIPANTS

Le classement mensuel provisoire des participants et la désignation des gagnants provisoires seront affichés sur le site Internet Zonebourse.com.

Le tri des participants est effectué par ordre décroissant en fonction des meilleures performances réalisées par leur Compte.

Chaque Concours mensuel sera composé de deux classements, un classement « Actions » et un classement « Warrants ».

Seuls sont éligibles à un classement les participants dont le Compte :

- n'a enregistré que des ordres de bourse autorisés définis aux articles 3.4 et 3.5 ci-dessus,
- présente une valorisation V₁ telle que précisée à l'article 3.10.2 supérieure ou égale à 500 euros.
- n'a enregistré aucun retrait d'espèces, apport de titres ou retrait de titres pour le mois considéré.

Les participants ayant réalisé une opération non autorisée par le présent règlement seront disqualifiés pour le mois considéré et ne pourront prétendre à un lot. Ils resteront néanmoins inscrits et pourront figurer parmi le classement du mois suivant s'ils respectent les règles mentionnées ci-dessus.

Le classement mensuel sera définitivement arrêté par la SCP Claudine MAMET, Huissier de Justice associé à Lyon 2^{ème}, et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation de la part des participants.

3.12 LOTS

Les lots sont attribués aux participants ayant réalisé les meilleures performances mensuelles sur leurs Comptes, calculées dans les conditions définies par le présent règlement.

Le montant des lots est défini en Annexe 1 et pourra ultérieurement être modifié par les Organismes.

Les lots seront versés sous forme d'apport en numéraire sur les comptes titres Bourse Direct des gagnants de chaque Concours mensuel et seront attribués dans un délai d'environ 90 jours après validation et publication du classement définitif par les Organismes.

Le versement d'un lot sur le compte titre d'un participant sera considéré comme un apport d'espèces pour le mois considéré. Les organisateurs feront leur possible pour que ce versement ait lieu en début de mois.

En cas d'ex-æquo, les lots concernés seront divisés et répartis à parts égales entre les différents participants.

A titre exceptionnel, et après accord de la société organisatrice, le gagnant ne pouvant percevoir son lot sur son compte Bourse Direct devra se rendre dans les locaux de Surperformance, 17 Avenue d'Albigny 74000 Annecy, pour le retirer après avoir préalablement pris rendez-vous, sans que cela lui ouvre droit au remboursement des frais de déplacement par la société organisatrice.

Le gagnant qui n'aura pas retiré son lot dans un délai de un an après validation et publication du classement définitif par la société organisatrice, est considéré comme l'ayant abandonné définitivement à cette dernière.

Les Participants autorisent la société SURPERFORMANCE à citer gracieusement leurs pseudonymes, noms et prénoms et à publier leur photographie, à des fins de promotion, d'animation ou d'information du Concours. La transmission par un Participant ou un gagnant de sa photographie vaut accord de sa part pour l'utilisation sans contrepartie financière, notamment la publication, de cette dernière sur le site Internet zonebourse.com.

4. MODIFICATION, SUSPENSION OU INTERRUPTION DU CONCOURS

4.1 FORCE MAJEURE

La responsabilité des Organismes ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure, le Concours devait être modifié, écourté ou annulé même sans préavis.

4.2 SUSPENSION DU CONCOURS

Les Organismes se réservent la possibilité de suspendre le déroulement du Concours à tout moment sans préavis. Cette suspension ne pourra durer plus de quatre mois.

4.3 INTERRUPTION DU CONCOURS

Les Organismes pourront mettre fin au Concours à tout moment avec un préavis de un (1) mois. L'interruption du Concours sera annoncée sur le site Internet Zonebourse.com et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou indemnité de quelque nature que ce soit.

5. RETRAIT OU EXCLUSION D'UN PARTICIPANT

5.1 RETRAIT DU CONCOURS

Si un participant ne souhaite plus participer au Concours, il doit en aviser les Organismes par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de 10 jours ouvrables avant la fin du mois en cours, à l'adresse suivante : BOURSE DIRECT – CONCOURS ZONEBOURSE, 253 boulevard Pereire 75017 PARIS

5.2 EXCLUSION DEFINITIVE DU CONCOURS

Tout participant qui aura enfreint les lois, les règlements, notamment en matière boursière, ou le présent règlement sera exclu définitivement du Concours par les Organismes. Les Organismes se réservent le droit d'engager toute poursuite éventuelle à l'encontre du contrevenant.

Plus généralement, les Organismes se réservent le droit d'exclure momentanément ou définitivement tout participant sans préavis ni justification et sans que ce dernier ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

5.3 CONSEQUENCES DU RETRAIT OU DE L'EXCLUSION DEFINITIVE

En cas de retrait ou d'exclusion d'un participant dans les conditions des articles 5.1. et 5.2. ci-dessus, le contenu et les performances financières du Compte du participant concerné pourront continuer d'être édité sur le site Internet de Zonebourse.com.

Le retrait du Concours n'a pas pour effet de clôturer le Compte Bourse Direct de la personne qui se retire du Concours. Le Compte continuera de fonctionner selon les conditions générales et tarifaires de Bourse Direct, à l'exception des dispositions de l'article 3.1 de ces conditions relatives à la transparence du Compte.

6. DISPOSITIONS FINALES

6.1 UTILISATION D'INTERNET

La participation au Concours est réalisée par le biais d'Internet aux frais de chacun des participants.

Tout participant déclare connaître et accepter les risques liés à l'utilisation d'Internet. En conséquence, les Organismes ne pourront pas être tenus pour responsables des conséquences dommageables liées à cette utilisation, quelle qu'en soit la cause.

6.2 COMMERCIALISATION DES DONNEES - DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION

Les informations communiquées aux Organismes dans le cadre du Concours, y compris celles présentant un caractère nominatif et personnel, incluant la représentation photographique et vidéographique, pourront faire l'objet de traitements informatiques à la discrétion des Organismes, et/ou être utilisées à des fins commerciales, sans que le participant puisse s'y opposer ou prétendre à quelque indemnité que ce soit. A cet effet, chaque participant renonce définitivement à invoquer les dispositions de l'article 9 du code civil.

Ces informations pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004.

Ce droit peut être exercé en écrivant à l'une des deux adresses suivantes :

Surperformance / Zonebourse
Service Concours Zonebourse.com
17 avenue d'albigny
74000 Annecy

Bourse Direct
Service Concours Zonebourse.com
253, boulevard Pereire
75852 Paris Cedex 17

L'exercice du droit d'opposition emporte exclusion du Concours.

6.3 ACCEPTATION ET DEPOT DU REGLEMENT

La participation au présent Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Le règlement complet est déposé en l'étude de la SCP Claudine MAMET, Huissier de Justice associé, demeurant 20 rue de la République 69002 LYON.

Il sera adressé à toute personne qui en fera la demande écrite à :

SURPERFORMANCE Service Concours Zonebourse : 17 Avenue d'Albigny 74000 ANNECY

Le règlement pourra par ailleurs être consulté sur le site Internet www.zonebourse.com.

Le règlement pourra être modifié par avenant déposé auprès de la SCP Claudine MAMET, Huissier de Justice associé, demeurant 20 rue de la République 69002 LYON, et entrera en vigueur après publication par annonce en ligne sur le site Internet www.zonebourse.com, l'adhésion au présent règlement emportant adhésion à ses avenants futurs.

La modification du règlement sera réputée acceptée, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification, par les participants du simple fait de la poursuite de leur participation. En cas de refus exprès, le participant devra se retirer du Concours dans les conditions posées à l'article 5.1 ci-dessus.

6.4 QUESTION D'APPLICATION OU D'INTERPRETATION

Toute question d'application ou d'interprétation quant à l'organisation du Concours Zonebourse.com/ Bourse Direct devra être adressée à Zonebourse.com par écrit à l'adresse suivante :

SURPERFORMANCE / Service Concours Zonebourse : 17 Avenue d'Albigny, 74000 Annecy

Toute question d'application ou d'interprétation quant à la gestion de son Compte devra être adressée à Bourse Direct par écrit à l'adresse suivante :

Bourse Direct / Service Concours Zonebourse : 253, boulevard Pereire, 75852 Paris Cedex 17

Toute réclamation sera tranchée souverainement par les Organismes.

6.5 ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend né à l'occasion du Concours sera soumis à la loi française et aux tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Lyon.

6.6 ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement modificatif annule et remplace le précédent règlement tel que déposé en date du 08.02.2007 et modifié par dépôt de règlement modificatif en date du 31.10.2007 et dépôts d'avenants en date des 25.01.2008 et 27.03.2008 et 27.02.2009 et 28.06.2010 en l'Etude de la SCP Claudine MAMET, Huissier de Justice associé à la résidence de Lyon, y demeurant 20 rue de la République.

Le présent règlement entrera en vigueur en date du Premier Mai DEUX MILLE ONZE à 0 heure 00.

ANNEXE 1

Liste des lots mensuels du classement « Actions »

1 ^{er} prix	10 000 euros
2 ^{er} prix	4 000 euros
3 ^{er} prix	2 000 euros
4 ^{er} prix	800 euros
5 ^{er} prix	700 euros
6 ^{er} prix	500 euros
7 ^{er} prix	500 euros
8 ^{er} prix	500 euros
9 ^{er} prix	500 euros
10 ^{er} prix	500 euros

Liste des lots mensuels du classement « Warrants »

1 ^{er} prix	10 000 euros
2 ^{er} prix	4 000 euros
3 ^{er} prix	2 000 euros
4 ^{er} prix	800 euros
5 ^{er} prix	700 euros
6 ^{er} prix	500 euros
7 ^{er} prix	500 euros
8 ^{er} prix	500 euros
9 ^{er} prix	500 euros
10 ^{er} prix	500 euros

ANNEXE 2

Liste des actions autorisées dans le cadre du concours Zonebourse à compter du 1^{er} octobre 2011.

	Nom de la valeur	Mnemo	Code Isin	Marché
1	ABC ARBITRAGE	ABCA	FR0004040608	Euronext Paris
2	ACCOR	AC	FR0000120404	Euronext Paris
3	ADP	ADP	FR0010340141	Euronext Paris
4	AFFINE	IML	FR0000036105	Euronext Paris
5	AIR FRANCE -KLM	AF	FR0000031122	Euronext Paris
6	AIR LIQUIDE	AI	FR0000120073	Euronext Paris
7	AKKA TECHNOLOGIES	AKA	FR0004180537	Euronext Paris
8	ALCATEL-LUCENT	ALU	FR0000130007	Euronext Paris
9	ALPES (COMPAGNIE)	CDA	FR0000053324	Euronext Paris
10	ALSTOM	ALO	FR0010220475	Euronext Paris
11	ALTAMIR AMBOISE	LTA	FR0000053837	Euronext Paris
12	ALTAREA	ALTA	FR0000033219	Euronext Paris
13	ALTEN	ATE	FR0000071946	Euronext Paris
14	ALTRAN TECHN.	ALT	FR0000034639	Euronext Paris
15	APRIL GROUP	APR	FR0004037125	Euronext Paris
16	ARCHOS	JXR	FR0000182479	Euronext Paris
17	AREVA	AREVA	FR0011027143	Euronext Paris
18	ARKEMA	AKE	FR0010313833	Euronext Paris
19	ARTPRICE COM	PRC	FR0000074783	Euronext Paris
20	ASSYSTEM	ASY	FR0000074148	Euronext Paris
21	ATARI	ATA	FR0010478248	Euronext Paris
22	ATOS ORIGIN	ATO	FR0000051732	Euronext Paris
23	AUBAY	AUB	FR0000063737	Euronext Paris
24	AUDIKA	ADI	FR0000063752	Euronext Paris
25	AUPLATA	ALAUP	FR0010397760	Euronext Paris
26	AUSY	OSI	FR0000072621	Euronext Paris
27	AVANQUEST SOFTWARE	AVQ	FR0004026714	Euronext Paris
28	AVENIR TELECOM	AVT	FR0000066052	Euronext Paris
29	AVIATION LATECOERE	LAT	FR0000032278	Euronext Paris
30	AXA	CS	FR0000120628	Euronext Paris
31	BCI NAVIGATION	BNA	FR0000076192	Euronext Paris
32	BELIER	BELI	FR0000072399	Euronext Paris
33	BELVEDERE	BVD	FR0000060873	Euronext Paris
34	BENETEAU	BEN	FR0000035164	Euronext Paris
35	BIC	BB	FR0000120966	Euronext Paris
36	BIOALLIANCE PHARMA	BIO	FR0010095596	Euronext Paris
37	BIOMERIEUX	BIM	FR0010096479	Euronext Paris
38	BNP PARIBAS	BNP	FR0000131104	Euronext Paris
39	BOIRON	BOI	FR0000061129	Euronext Paris
40	BOLLORE	BOL	FR0000039299	Euronext Paris
41	BONDUELLE	BON	FR0000063935	Euronext Paris
42	BONGRAIN	BH	FR0000120107	Euronext Paris
43	BOURBON	GBB	FR0004548873	Euronext Paris
44	BOURSORAMA	BRS	FR0000075228	Euronext Paris
45	BOUYGUES	EN	FR0000120503	Euronext Paris
46	BULL	BULL	FR0010266601	Euronext Paris
47	BUREAU VERITAS	BVI	FR0006174348	Euronext Paris
48	CANAL +	AN	FR0000125460	Euronext Paris

49	CAP GEMINI	CAP	FR0000125338	Euronext Paris
50	CARMAT	ALCAR	FR0010907956	Euronext Paris
51	CARREFOUR	CA	FR0000120172	Euronext Paris
52	CASINO GUICHARD	CO	FR0000125585	Euronext Paris
53	CEGID GROUP	CGD	FR0000124703	Euronext Paris
54	CELLECTIS	ALCLS	FR0010425595	Euronext Paris
55	CFAO	CFAO	FR0000060501	Euronext Paris
56	CGG VERITAS	GA	FR0000120164	Euronext Paris
57	CHARGEURS	CRI	FR0000130692	Euronext Paris
58	CHRISTIAN DIOR	CDI	FR0000130403	Euronext Paris
59	CIMENTS FRANCAIS	CMA	FR0000120982	Euronext Paris
60	CLUB MEDITERRANEE	CU	FR0000121568	Euronext Paris
61	CNP ASSURANCES	CNP	FR0000120222	Euronext Paris
62	CREDIT AGRICOLE	ACA	FR0000045072	Euronext Paris
63	CYBERGUN	CYB	FR0004031839	Euronext Paris
64	DANONE	BN	FR0000120644	Euronext Paris
65	DASSAULT SYSTEMES	DSY	FR0000130650	Euronext Paris
66	DELACHAUX	DCH	FR0000032195	Euronext Paris
67	DERICHEBOURG	DBG	FR0000053381	Euronext Paris
68	DEVOTEAM	DVT	FR0000073793	Euronext Paris
69	DIAGNOSTIC MEDICAL	DGM	FR0000063224	Euronext Paris
70	EADS	EAD	NL0000235190	Euronext Paris
71	EDENRED	EDEN	FR0010908533	Euronext Paris
72	EDF	EDF	FR0010242511	Euronext Paris
73	EIFFAGE	FGR	FR0000130452	Euronext Paris
74	ENTREP.CONTRACTING	ENTC	FR0010204321	Euronext Paris
75	ERAMET	ERA	FR0000131757	Euronext Paris
76	ESSILOR INTL.	EI	FR0000121667	Euronext Paris
77	ESSO	ES	FR0000120669	Euronext Paris
78	EULER HERMES	ELE	FR0004254035	Euronext Paris
79	EURAZEO	RF	FR0000121121	Euronext Paris
80	EURO DISNEY	EDL	FR0010540740	Euronext Paris
81	EUROFINS SCIENT.	ERF	FR0000038259	Euronext Paris
82	EUTELSAT COMMUNIC.	ETL	FR0010221234	Euronext Paris
83	EXONHIT THERAPEUT.	ALEHT	FR0004054427	Euronext Paris
84	FAIVELEY TRANSPORT	LEY	FR0000053142	Euronext Paris
85	FAURECIA	EO	FR0000121147	Euronext Paris
86	FIMALAC	FIM	FR0000037947	Euronext Paris
87	FONC.DES REGIONS	FDR	FR0000064578	Euronext Paris
88	FONC.FIN.PARTICIP.	FFP	FR0000064784	Euronext Paris
89	FONCIER PARIS FRAN	FPF	FR0010304329	Euronext Paris
90	FONCIERE DES MURS	FMU	FR0000060303	Euronext Paris
91	FRANCE TELECOM	FTE	FR0000133308	Euronext Paris
92	GAMELOFT	GFT	FR0000079600	Euronext Paris
93	GDF SUEZ	GSZ	FR0010208488	Euronext Paris
94	GECI INTL	GCEP	FR0000079634	Euronext Paris
95	GECINA NOM.	GFC	FR0010040865	Euronext Paris
96	GEMALTO	GTO	NL0000400653	Euronext Paris
97	GFI INFORMATIQUE	GFI	FR0004038099	Euronext Paris
98	GL EVENTS	GLO	FR0000066672	Euronext Paris
99	GROUPE CRIT	CEN	FR0000036675	Euronext Paris
100	GROUPE EUROTUNNEL	GET	FR0010533075	Euronext Paris
101	GROUPE FLO	FLO	FR0004076891	Euronext Paris
102	GROUPE PARTOUCHE	PARP	FR0000053548	Euronext Paris
103	GROUPE STERIA	RIA	FR0000072910	Euronext Paris
104	GUYENNE GASCOGNE	GG	FR0000120289	Euronext Paris
105	HAULOTTE GROUP	PIG	FR0000066755	Euronext Paris

106	HAVAS	HAV	FR0000121881	Euronext Paris
107	HERMES INTL	RMS	FR0000052292	Euronext Paris
108	HEURTEY PETROCHEM	ALHPC	FR0010343186	Euronext Paris
109	HI-MEDIA	HIM	FR0000075988	Euronext Paris
110	HYBRIGENICS	ALHYG	FR0004153930	Euronext Paris
111	ICADE	ICAD	FR0000035081	Euronext Paris
112	ILIAD	ILD	FR0004035913	Euronext Paris
113	IMERYS	NK	FR0000120859	Euronext Paris
114	INGENICO	ING	FR0000125346	Euronext Paris
115	INTER PARFUMS	ITP	FR0004024222	Euronext Paris
116	INTLE PLANT.HEVEAS	SIPH	FR0000036857	Euronext Paris
117	IPSEN	IPN	FR0010259150	Euronext Paris
118	IPSOS	IPS	FR0000073298	Euronext Paris
119	JC DECAUX SA.	DEC	FR0000077919	Euronext Paris
120	KAUFMAN ET BROAD	KOF	FR0004007813	Euronext Paris
121	KLEPIERRE	LI	FR0000121964	Euronext Paris
122	LACIE S.A.	LAC	FR0000054314	Euronext Paris
123	LAFARGE	LG	FR0000120537	Euronext Paris
124	LAGARDERE S.C.A.	MMB	FR0000130213	Euronext Paris
125	LAURENT-PERRIER	LPE	FR0006864484	Euronext Paris
126	LECTRA	LSS	FR0000065484	Euronext Paris
127	LEGRAND	LR	FR0010307819	Euronext Paris
128	LEGUIDE.COM	ALGUI	FR0010146092	Euronext Paris
129	LINEDATA SERVICES	LIN	FR0004156297	Euronext Paris
130	LISI	FII	FR0000050353	Euronext Paris
131	L'OREAL	OR	FR0000120321	Euronext Paris
132	LVL MEDICAL GROUPE	LVL	FR0000054686	Euronext Paris
133	LVMH	MC	FR0000121014	Euronext Paris
134	MAISONS FRANCE	MFC	FR0004159473	Euronext Paris
135	MANITOU BF	MTU	FR0000038606	Euronext Paris
136	MAUREL ET PROM	MAU	FR0000051070	Euronext Paris
137	MEDICA	MDCA	FR0010372581	Euronext Paris
138	MERCIALYS	MERY	FR0010241638	Euronext Paris
139	MERSEN	MRN	FR0000039620	Euronext Paris
140	METABOLIC EXPLORER	METEX	FR0004177046	Euronext Paris
141	METROPOLE TV	MMT	FR0000053225	Euronext Paris
142	MICHELIN	ML	FR0000121261	Euronext Paris
143	MONTUPET SA	MON	FR0000037046	Euronext Paris
144	NATIXIS	KN	FR0000120685	Euronext Paris
145	NATUREX	NRX	FR0000054694	Euronext Paris
146	NEOPOST	NEO	FR0000120560	Euronext Paris
147	NETGEM	NTG	FR0004154060	Euronext Paris
148	NEXANS	NEX	FR0000044448	Euronext Paris
149	NEXITY	NXI	FR0010112524	Euronext Paris
150	NEXTRADIOTV	NXTV	FR0010240994	Euronext Paris
151	NICOX	COX	FR0000074130	Euronext Paris
152	NORBERT DENTRESS.	GND	FR0000052870	Euronext Paris
153	NRJ GROUP	NRG	FR0000121691	Euronext Paris
154	NYSE EURONEXT	NYX	US6294911010	Euronext Paris
155	OENEO	SBT	FR0000052680	Euronext Paris
156	ORCO PROPERTY GRP	ORC	LU0122624777	Euronext Paris
157	ORPEA	ORP	FR0000184798	Euronext Paris
158	OUTREMER TELECOM	OMT	FR0010425587	Euronext Paris
159	PAGESJAUNES	PAJ	FR0010096354	Euronext Paris
160	PARROT	PARRO	FR0004038263	Euronext Paris
161	PERNOD RICARD	RI	FR0000120693	Euronext Paris
162	PEUGEOT	UG	FR0000121501	Euronext Paris

163	PIERRE VACANCES	VAC	FR0000073041	Euronext Paris
164	PLASTIC OMNIUM	POM	FR0000124570	Euronext Paris
165	PONCIN YACHTS	PONY	FR0010193052	Euronext Paris
166	PPR	PP	FR0000121485	Euronext Paris
167	PUBLICIS GROUPE SA	PUB	FR0000130577	Euronext Paris
168	RALLYE	RAL	FR0000060618	Euronext Paris
169	RECYLEX S.A.	RX	FR0000120388	Euronext Paris
170	REMY COINTREAU	RCO	FR0000130395	Euronext Paris
171	RENAULT	RNO	FR0000131906	Euronext Paris
172	REXEL	RXL	FR0010451203	Euronext Paris
173	RODRIGUEZ GROUP	ROD	FR0000062994	Euronext Paris
174	RUBIS	RUI	FR0000121253	Euronext Paris
175	S.E.B.	SK	FR0000121709	Euronext Paris
176	SAFRAN	SAF	FR0000073272	Euronext Paris
177	SAFT	SAFT	FR0010208165	Euronext Paris
178	SAINT GOBAIN	SGO	FR0000125007	Euronext Paris
179	SANOFI-AVENTIS	SAN	FR0000120578	Euronext Paris
180	SCHLUMBERGER	SLB	AN8068571086	Euronext Paris
181	SCHNEIDER ELECTRIC	SU	FR0000121972	Euronext Paris
182	SCOR SE	SCR	FR0010411983	Euronext Paris
183	SECHE ENVIRONNEM.	SCHP	FR0000039109	Euronext Paris
184	SECHILLENNE SIDEC	SECH	FR0000060402	Euronext Paris
185	SEQUANA	VOR	FR0000063364	Euronext Paris
186	SILIC	SIL	FR0000050916	Euronext Paris
187	SOCIETE GENERALE	GLE	FR0000130809	Euronext Paris
188	SODEXO	SW	FR0000121220	Euronext Paris
189	SOITEC	SOI	FR0004025062	Euronext Paris
190	SOMFY SA	SO	FR0000120495	Euronext Paris
191	SOPRA GROUP	SOP	FR0000050809	Euronext Paris
192	SPIR COMMUNICATION	SPI	FR0000131732	Euronext Paris
193	SQLI	SQI	FR0004045540	Euronext Paris
194	ST DUPONT	DPT	FR0000054199	Euronext Paris
195	STALLERGENES	GENP	FR0000065674	Euronext Paris
196	STENTYS	STNT	FR0010949404	Euronext Paris
197	STMICROELECTRONICS	STM	NL0000226223	Euronext Paris
198	SUEZ ENVIRONNEMENT	SEV	FR0010613471	Euronext Paris
199	SWORD GROUP	SWP	FR0004180578	Euronext Paris
200	TECHNICOLOR	TCH	FR0010918292	Euronext Paris
201	TECHNIP	TEC	FR0000131708	Euronext Paris
202	TELEPERFORMANCE	RCF	FR0000051807	Euronext Paris
203	TESSI	TES	FR0004529147	Euronext Paris
204	TF1	TFI	FR0000054900	Euronext Paris
205	THALES	HO	FR0000121329	Euronext Paris
206	THEOLIA	TEO	FR0000184814	Euronext Paris
207	THERMADOR GROUPE	THEP	FR0000061111	Euronext Paris
208	TOTAL	FP	FR0000120271	Euronext Paris
209	TOTAL GABON	EC	GA0000121459	Euronext Paris
210	TOUAX	TOUP	FR0000033003	Euronext Paris
211	TOUR EIFFEL	EIFF	FR0000036816	Euronext Paris
212	TRANSGENE	TNG	FR0005175080	Euronext Paris
213	TRIGANO	TRI	FR0005691656	Euronext Paris
214	UBISOFT ENTERTAIN	UBI	FR0000054470	Euronext Paris
215	UNIBAIL-RODAMCO	UL	FR0000124711	Euronext Paris
216	UNION FIN.FRANCE	UFF	FR0000034548	Euronext Paris
217	VALEO	FR	FR0000130338	Euronext Paris
218	VALLOUREC	VK	FR0000120354	Euronext Paris
219	VEOLIA ENVIRON.	VIE	FR0000124141	Euronext Paris

220	VET AFFAIRES	VET	FR0000077158	Euronext Paris
221	VICAT	VCT	FR0000031775	Euronext Paris
222	VILMORIN & CIE	RIN	FR0000052516	Euronext Paris
223	VINCI	DG	FR0000125486	Euronext Paris
224	VIRBAC	VIRP	FR0000031577	Euronext Paris
225	VIVALIS	VLS	FR0004056851	Euronext Paris
226	VIVENDI	VIV	FR0000127771	Euronext Paris
227	VRANKEN-POMMERY	VRAP	FR0000062796	Euronext Paris
228	WENDEL	MF	FR0000121204	Euronext Paris
229	XIRING	ALXIR	FR0004155612	Euronext Paris
230	ZODIAC AEROSPACE	ZC	FR0000125684	Euronext Paris
231	AALBERTSIndustr	AALB	NL0000852564	Euronext Amsterdam
232	AEGON	AGN	NL0000303709	Euronext Amsterdam
233	AHOLD KON	AH	NL0006033250	Euronext Amsterdam
234	AKZO NOBEL	AKZA	NL0000009132	Euronext Amsterdam
235	AMG	AMG	NL0000888691	Euronext Amsterdam
236	AMSTERDAM COMMOD.	ACOMO	NL0000313286	Euronext Amsterdam
237	AP ALTERNAT ASSETS	AAA	GB00B15Y0C52	Euronext Amsterdam
238	APERAM	APAM	LU0569974404	Euronext Amsterdam
239	ARCADIS	ARCAD	NL0006237562	Euronext Amsterdam
240	ARCELORMITTAL	MT	LU0323134006	Euronext Amsterdam
241	ASM INTERNATIONAL	ASM	NL0000334118	Euronext Amsterdam
242	ASML HOLDING	ASML	NL0006034001	Euronext Amsterdam
243	BAM GROEP KON	BAMNB	NL0000337319	Euronext Amsterdam
244	BE SEMICONDUCTOR	BESI	NL0000339760	Euronext Amsterdam
245	BETER BED	BBED	NL0000339703	Euronext Amsterdam
246	BINCKBANK	BINCK	NL0000335578	Euronext Amsterdam
247	BOSKALIS WESTMIN	BOKA	NL0000852580	Euronext Amsterdam
248	BRUNEL INTERNAT	BRNL	NL0000343432	Euronext Amsterdam
249	CORIO	CORA	NL0000288967	Euronext Amsterdam
250	CSM	CSM	NL0000852549	Euronext Amsterdam
251	DELTA LLOYD	DL	NL0009294552	Euronext Amsterdam
252	DOC DATA	DOCD	NL0000345627	Euronext Amsterdam
253	DSM KON	DSM	NL0000009827	Euronext Amsterdam
254	EUROCOMMERCIAL	ECMPA	NL0000288876	Euronext Amsterdam
255	EXACT HOLDING	EXACT	NL0000350361	Euronext Amsterdam
256	FUGRO	FUR	NL0000352565	Euronext Amsterdam
257	GRONTMIJ	GRONT	NL0000853034	Euronext Amsterdam
258	HAL TRUST	HAL	BMG455841020	Euronext Amsterdam
259	HEIJMANS	HEIJM	NL0009269109	Euronext Amsterdam
260	HEINEKEN	HEIA	NL0000009165	Euronext Amsterdam
261	HEINEKEN HOLDING	HEIO	NL0000008977	Euronext Amsterdam
262	HES BEHEER	HES	NL0000358125	Euronext Amsterdam
263	IMTECH	IM	NL0006055329	Euronext Amsterdam
264	ING GROEP	INGA	NL0000303600	Euronext Amsterdam
265	KARDAN	KARD	NL0000113652	Euronext Amsterdam
266	KENDRION	KENDR	NL0000852531	Euronext Amsterdam
267	KPN KON	KPN	NL0000009082	Euronext Amsterdam
268	LBI INTERNATIONAL	LBI	NL0009508720	Euronext Amsterdam
269	MACINTOSH RETAIL	MACIN	NL0000367993	Euronext Amsterdam
270	MEDIQ	MEDIQ	NL0009103530	Euronext Amsterdam
271	NIEUWE STEEN INV	NISTI	NL0000292324	Euronext Amsterdam
272	NUTRECO	NUO	NL0000375400	Euronext Amsterdam
273	ORDINA	ORDI	NL0000440584	Euronext Amsterdam
274	PHARMING GROUP	PHARM	NL0000377018	Euronext Amsterdam
275	PHILIPS KON	PHIA	NL0000009538	Euronext Amsterdam
276	PROLOGIS EURO PROP	PEPR	LU0100194785	Euronext Amsterdam

277	RANDSTAD	RAND	NL0000379121	Euronext Amsterdam
278	REED ELSEVIER	REN	NL0006144495	Euronext Amsterdam
279	ROYAL DUTCH SHELLA	RDSA	GB00B03MLX29	Euronext Amsterdam
280	SBM OFFSHORE	SBMO	NL0000360618	Euronext Amsterdam
281	SLIGRO FOOD GROUP	SLIGR	NL0000817179	Euronext Amsterdam
282	SNS REAAL	SR	NL0000390706	Euronext Amsterdam
283	TEN CATE	KTC	NL0000375749	Euronext Amsterdam
284	TETRAGON FIN GRP	TFG	GG00B1RMC548	Euronext Amsterdam
285	TKH GROUP	TWEKA	NL0000852523	Euronext Amsterdam
286	TNT EXPRESS	TNTE	NL0009739424	Euronext Amsterdam
287	TOMTOM	TOM2	NL0000387058	Euronext Amsterdam
288	UNILEVER	UNA	NL0000009355	Euronext Amsterdam
289	UNIT4	UNIT4	NL0000389096	Euronext Amsterdam
290	USG PEOPLE	USG	NL0000354488	Euronext Amsterdam
291	VASTNED OFF/IND	VNOI	NL0000288934	Euronext Amsterdam
292	VASTNED RETAIL	VASTN	NL0000288918	Euronext Amsterdam
293	VOPAK	VPK	NL0009432491	Euronext Amsterdam
294	WAVIN	WAVIN	NL0009412683	Euronext Amsterdam
295	WERELDHAVE	WHA	NL0000289213	Euronext Amsterdam
296	WESSANEN KON	WES	NL0000395317	Euronext Amsterdam
297	WOLTERS KLUWER	WKL	NL0000395903	Euronext Amsterdam
298	AB INBEV	ABI	BE0003793107	Euronext Bruxelles
299	ABLYNX (D)	ABLX	BE0003877942	Euronext Bruxelles
300	ACKERMANS V.HAAREN	ACKB	BE0003764785	Euronext Bruxelles
301	AEDIFICA	AED	BE0003851681	Euronext Bruxelles
302	AGEAS	AGS	BE0003801181	Euronext Bruxelles
303	AGFA-GEVAERT	AGFB	BE0003755692	Euronext Bruxelles
304	ARSEUS (D)	RCUS	BE0003874915	Euronext Bruxelles
305	BARCO	BAR	BE0003790079	Euronext Bruxelles
306	BEFIMMO-SICAFI	BEFB	BE0003678894	Euronext Bruxelles
307	BEKAERT (D)	BEKB	BE0974258874	Euronext Bruxelles
308	BELGACOM	BELG	BE0003810273	Euronext Bruxelles
309	BQUE NAT. BELGIQUE	BNB	BE0003008019	Euronext Bruxelles
310	CFE (D)	CFEB	BE0003883031	Euronext Bruxelles
311	CIE BOIS SAUVAGE	COMB	BE0003592038	Euronext Bruxelles
312	CMB	CMB	BE0003817344	Euronext Bruxelles
313	COFINIMMO-SICAFI	COFB	BE0003593044	Euronext Bruxelles
314	COLRUYT (D)	COLR	BE0974256852	Euronext Bruxelles
315	DECEUNINCK	DECB	BE0003789063	Euronext Bruxelles
316	DELHAIZE GROUP	DELB	BE0003562700	Euronext Bruxelles
317	DEVGEN	DEVG	BE0003821387	Euronext Bruxelles
318	DEXIA	DEXB	BE0003796134	Euronext Bruxelles
319	D'IETEREN (D)	DIE	BE0974259880	Euronext Bruxelles
320	ECONOCOM GROUP	ECONB	BE0003563716	Euronext Bruxelles
321	ELIA	ELI	BE0003822393	Euronext Bruxelles
322	EURONAV	EURN	BE0003816338	Euronext Bruxelles
323	EVS BROADC.EQUIPM.	EVS	BE0003820371	Euronext Bruxelles
324	EXMAR	EXM	BE0003808251	Euronext Bruxelles
325	GALAPAGOS	GLPG	BE0003818359	Euronext Bruxelles
326	GBL	GBLB	BE0003797140	Euronext Bruxelles
327	GIMV	GIMB	BE0003699130	Euronext Bruxelles
328	IBA (D)	IBAB	BE0003766806	Euronext Bruxelles
329	INTERVEST OFFICES	INTO	BE0003746600	Euronext Bruxelles
330	KBC	KBC	BE0003565737	Euronext Bruxelles
331	KBC ANCORA	KBCA	BE0003867844	Euronext Bruxelles
332	KINEPOLIS GROUP	KIN	BE0003722361	Euronext Bruxelles
333	MELEXIS (D)	MELE	BE0165385973	Euronext Bruxelles

334	MOBISTAR	MOBB	BE0003735496	Euronext Bruxelles
335	NYRSTAR (D)	NYR	BE0003876936	Euronext Bruxelles
336	OMEGA PHARMA	OME	BE0003785020	Euronext Bruxelles
337	RECTICEL	REC	BE0003656676	Euronext Bruxelles
338	RHJ INTERNATIONAL	RHJI	BE0003815322	Euronext Bruxelles
339	ROULARTA	ROU	BE0003741551	Euronext Bruxelles
340	RTL GROUP	RTL	LU0061462528	Euronext Bruxelles
341	SIPEF (D)	SIP	BE0003898187	Euronext Bruxelles
342	SOFINA	SOF	BE0003717312	Euronext Bruxelles
343	SOLVAY	SOLB	BE0003470755	Euronext Bruxelles
344	TELENET GROUP	TNET	BE0003826436	Euronext Bruxelles
345	TESSENDERLO	TESB	BE0003555639	Euronext Bruxelles
346	THROMBOGENICS	THR	BE0003846632	Euronext Bruxelles
347	TUBIZE-FIN	TUB	BE0003823409	Euronext Bruxelles
348	UCB	UCB	BE0003739530	Euronext Bruxelles
349	UMICORE (D)	UMI	BE0003884047	Euronext Bruxelles
350	WDP-SICAFI	WDP	BE0003763779	Euronext Bruxelles
351	ALTRI SGPS	ALTR	PTALT0AE0002	Euronext Lisbonne
352	B.COM.PORTUGUES	BCP	PTBCP0AM0007	Euronext Lisbonne
353	B.ESPIRITO SANTO	BES	PTBES0AM0007	Euronext Lisbonne
354	BANCO BPI	BPI	PTBPI0AM0004	Euronext Lisbonne
355	BANIF-SGPS	BNF	PTBNF0AM0005	Euronext Lisbonne
356	BRISA	BRI	PTBRI0AM0000	Euronext Lisbonne
357	CIMPOR,SGPS	CPR	PTCPR0AM0003	Euronext Lisbonne
358	EDP	EDP	PTEDP0AM0009	Euronext Lisbonne
359	EDP RENOVAVEIS	EDPR	ES0127797019	Euronext Lisbonne
360	GALP ENERGIA-NOM	GALP	PTGAL0AM0009	Euronext Lisbonne
361	J.MARTINS,SGPS	JMT	PTJMT0AE0001	Euronext Lisbonne
362	MOTA ENGIL	EGL	PTMEN0AE0005	Euronext Lisbonne
363	P.TELECOM	PTC	PTPTC0AM0009	Euronext Lisbonne
364	PORTUCEL	PTI	PTPTI0AM0006	Euronext Lisbonne
365	REN	RENE	PTREL0AM0008	Euronext Lisbonne
366	SEMAPA	SEM	PTSEM0AM0004	Euronext Lisbonne
367	SONAE	SON	PTSON0AM0001	Euronext Lisbonne
368	SONAE IND.SGPS	SONI	PTS3P0AM0017	Euronext Lisbonne
369	SONAECOM,SGPS	SNC	PTSNC0AM0006	Euronext Lisbonne
370	ZON MULTIMEDIA	ZON	PTZON0AM0006	Euronext Lisbonne
371	AAREAL BANK	ARL	DE0005408116	Allemagne
372	ADIDAS AG	ADS	DE000A1EWWW0	Allemagne
373	ADVA OPTICAL OR ADVA	ADV	DE0005103006	Allemagne
374	AIXTRON NA ORD AIXTRON ORD SHS	AIXA	DE000A0WMPJ6	Allemagne
375	ALLIANZ	ALV	DE0008404005	Allemagne
376	ALSTRIA OFFICE ALSTRIA OFFICE REIT	AOX	DE000A0LD2U1	Allemagne
377	AMADEUS PERS	AAD	DE0005093108	Allemagne
378	ASIAN BAM	5AB	DE000A0M6M79	Allemagne
379	AURELIUS	AR4	DE000A0JK2A8	Allemagne
380	AURUBIS	NDA	DE0006766504	Allemagne
381	AXEL SPRING	SPR	DE0005501357	Allemagne
382	BALDA	BAF	DE0005215107	Allemagne
383	BASF	BAS	DE000BASF111	Allemagne
384	BAUER	B5A	DE0005168108	Allemagne
385	BAY.MOTOREN WERKE VZO	BMW3	DE0005190037	Allemagne
386	BAYER	BAYN	DE000BAY0017	Allemagne
387	BAYWA(VINK)	BYW6	DE0005194062	Allemagne
388	BEIERSDORF	BEI	DE0005200000	Allemagne
389	BERTRANDT AG	BDT	DE0005232805	Allemagne
390	BILR BERG	GBF	DE0005909006	Allemagne

391	BMW	BMW	DE0005190003	Allemagne
392	BRENNTAG N ORD BRENNTAG N ORD SHS	BNR	DE000A1DAHH0	Allemagne
393	CARL ZEISS MEDITEC	AFX	DE0005313704	Allemagne
394	CELESIO	CLS1	DE000CLS1001	Allemagne
395	CENTROSOL	C3O	DE0005148506	Allemagne
396	CENTROTEC SUSTA CENTROTEC	CEV	DE0005407506	Allemagne
397	CENTROTHEM PHOTO	CTN	DE000A0JMMN2	Allemagne
398	CEWE COLOR HOLD CEWE COLOR	CWC	DE0005403901	Allemagne
399	COMMERZBANK	CBK	DE0008032004	Allemagne
400	COMS TECH	PCA	DE000A1C3DF8	Allemagne
401	CONTINENTAL	CON	DE0005439004	Allemagne
402	CTS EVENTIM	EVD	DE0005470306	Allemagne
403	DAIMLER	DAI	DE0007100000	Allemagne
404	DELTICOM	DEX	DE0005146807	Allemagne
405	DEMAG CRANES	D9C	DE000DCAG010	Allemagne
406	DEUTSCHE BOERSE	DB1	DE0005810055	Allemagne
407	DEUTSCHE EUROSHP	DEQ	DE0007480204	Allemagne
408	DEUTSCHE LUFTHANSA-REG	LHA	DE0008232125	Allemagne
409	DEUTSCHE POST	DPW	DE0005552004	Allemagne
410	DEUTSCHE POSTBANK	DPB	DE0008001009	Allemagne
411	DEUTSCHE TELEKOM	DTE	DE0005557508	Allemagne
412	DEUTSCHE WOHNEN ORD SHS	DWNI	DE000A0HN5C6	Allemagne
413	DEUTZ	DEZ	DE0006305006	Allemagne
414	DIALOG SMCNDCTR	DLG	GB0059822006	Allemagne
415	DIC ASSET	DAZ	DE0005098404	Allemagne
416	DOUGLAS HOLDING	DOU	DE0006099005	Allemagne
417	DRAEGERWERK VORZ.A.O.N.	DRW3	DE0005550636	Allemagne
418	DRILLISCH	DRI	DE0005545503	Allemagne
419	DT BANK	DBK	DE0005140008	Allemagne
420	DUERR	DUE	DE0005565204	Allemagne
421	E.ON	EOAN	DE000ENAG999	Allemagne
422	ELRINGKLINGER	ZIL2	DE0007856023	Allemagne
423	EVOTEC	EVT	DE0005664809	Allemagne
424	FIELMANN	FIE	DE0005772206	Allemagne
425	FRAPORT	FRA	DE0005773303	Allemagne
426	FREENET AG	FNTN	DE000A0Z2Z5	Allemagne
427	FRESENIUS	FRE	DE0005785604	Allemagne
428	FRESENIUS MEDICAL CARE	FME	DE0005785802	Allemagne
429	FUCHS PET	FPE	DE0005790406	Allemagne
430	FUCHS PET VZ	FPE3	DE0005790430	Allemagne
431	GAGFAH SA	GFJ	LU0269583422	Allemagne
432	GEA GROUP	G1A	DE0006602006	Allemagne
433	GERRESHEIMER	GXI	DE000A0LD6E6	Allemagne
434	GERRY WEBER INTL	GW11	DE0003304101	Allemagne
435	GIGASET ORD GIGASET ORD SHS	AQU	DE0005156004	Allemagne
436	GILDEMEISTER	GIL	DE0005878003	Allemagne
437	GRAMMER DM5	GMM	DE0005895403	Allemagne
438	HAMBURGER	HHFA	DE000A0S8488	Allemagne
439	HANN.RUECKVER.AG NA	HNR1	DE0008402215	Allemagne
440	HEIDELBERG.DRUCKMA.O.N.	HDD	DE0007314007	Allemagne
441	HEIDELBERGCEMENT	HEI	DE0006047004	Allemagne
442	HENKEL KGAA ST	HEN	DE0006048408	Allemagne
443	HENKEL KGAA-VORZUG	HEN3	DE0006048432	Allemagne
444	HOCHTIEF	HOT	DE0006070006	Allemagne
445	HUGO BOSS	BOS3	DE0005245534	Allemagne
446	HUGO BOSS	BOS	DE0005245500	Allemagne
447	INFINEON TECHNOLOGIES	IFX	DE0006231004	Allemagne

448	IVG IMMOBILIEN	IVG	DE0006205701	Allemagne
449	JUNG NON VTG P SH	JUN3	DE0006219934	Allemagne
450	K+S	SDF	DE0007162000	Allemagne
451	KABEL DEUTSCHLAND	KD8	DE000KD88880	Allemagne
452	KHD HUMB	KWG	DE0006578008	Allemagne
453	KLOEKNER	KCO	DE000KC01000	Allemagne
454	KONTRON	KBC	DE0006053952	Allemagne
455	KRONES	KRN	DE0006335003	Allemagne
456	KUKA AG	KU2	DE0006204407	Allemagne
457	KWS SAAT NPV	KWS	DE0007074007	Allemagne
458	LANXESS	LXS	DE0005470405	Allemagne
459	LEONI	LEO	DE0005408884	Allemagne
460	LINDE	LIN	DE0006483001	Allemagne
461	MAN	MAN	DE0005937007	Allemagne
462	MAN PREF	MAN3	DE0005937031	Allemagne
463	MANZ AUTOMATION	M5Z	DE000A0JQ5U3	Allemagne
464	MERCK KGAA	MRK	DE0006599905	Allemagne
465	METRO	MEO	DE0007257503	Allemagne
466	MORPHOSYS	MOR	DE0006632003	Allemagne
467	MTU AERO ENGINES NA	MTX	DE000A0D9PT0	Allemagne
468	MUNCH RUCK	MUV2	DE0008430026	Allemagne
469	NORA GROU	NOEJ	DE000A1H8BV3	Allemagne
470	NORDEX AG	NDX1	DE000A0D6554	Allemagne
471	PAYOM SOLAR AG	P1Y	DE000A0B9AH9	Allemagne
472	PFEIFFER VACUUM TECH.O.N.	PFV	DE0006916604	Allemagne
473	PHOENIX SOLAR	PS4	DE000A0BVU93	Allemagne
474	PNE WIND N K OR PLAMBECK NEUE	PNE3	DE000A0JBPG2	Allemagne
475	PORSCHE AUTO HD	PAH3	DE000PAH0038	Allemagne
476	PRAKTIKER	PRA	DE000A0F6MD5	Allemagne
477	PRO 7	PSM	DE0007771172	Allemagne
478	PSI AG ORD NPV	PSAN	DE000A0Z1JH9	Allemagne
479	PUMA	PUM	DE0006969603	Allemagne
480	Q-CELLS A	QCE	DE0005558662	Allemagne
481	QIAGEN NV	QIA	NL0000240000	Allemagne
482	QSC AG	QSC	DE0005137004	Allemagne
483	RATIONAL	RAA	DE0007010803	Allemagne
484	REPOWER SYSTEMS	RPW	DE0006177033	Allemagne
485	RHEINMETALL	RHM	DE0007030009	Allemagne
486	RHOEN-KLINIKUM	RHK	DE0007042301	Allemagne
487	ROTH & RAU	R8R	DE000A0JCZ51	Allemagne
488	RWE	RWE	DE0007037129	Allemagne
489	RWE VZ	RWE3	DE0007037145	Allemagne
490	SAF HOLLA	SFQ	LU0307018795	Allemagne
491	SALZGITTER	SZG	DE0006202005	Allemagne
492	SAP	SAP	DE0007164600	Allemagne
493	SGL CARBON	SGL	DE0007235301	Allemagne
494	SIEMENS	SIE	DE0007236101	Allemagne
495	SINGULUS TECHNOL.	SNG	DE0007238909	Allemagne
496	SKY DT	SKYD	DE000SKYD000	Allemagne
497	SMA SOLAR	S92	DE000A0DJ6J9	Allemagne
498	SOFTWARE AG DARM	SOW	DE0003304002	Allemagne
499	SOLAR MIL	S2M	DE0007218406	Allemagne
500	SOLARWORLD	SWV	DE0005108401	Allemagne
501	STADA ARZNEIMITT.VNA	SAZ	DE0007251803	Allemagne
502	STRR OUTO	SAX	DE0007493991	Allemagne
503	SUEDZUCKER MA./OCHS.	SZU	DE0007297004	Allemagne
504	SUESS MICROTEC	SMHN	DE000A1K0235	Allemagne

505	SYMRISE A	SY1	DE000SYM9999	Allemagne
506	TAG IMMO	TEG	DE0008303504	Allemagne
507	THYSSENKRUPP	TKA	DE0007500001	Allemagne
508	TIPP24 AG	TIM	DE0007847147	Allemagne
509	TOGNUM	TGM	DE000A0N4P43	Allemagne
510	TUI	TUI1	DE000TUAG000	Allemagne
511	UTD.INTERNET	UTDI	DE0005089031	Allemagne
512	VOSSLOH	VOS	DE0007667107	Allemagne
513	VW	VOW	DE0007664005	Allemagne
514	VW VZ	VOW3	DE0007664039	Allemagne
515	WACKER CH	WCH	DE000WCH8881	Allemagne
516	WINCOR NIXDORF	WIN	DE000A0CAYB2	Allemagne
517	WIRECARD ORD WIRECARD ORD SHS	WDI	DE0007472060	Allemagne
518	XING AG	O1BC	DE000XNG8888	Allemagne
519	ABENGOA	ABG	ES0105200416	Espagne
520	ABERTIS INFRA. NOM.	ABE	ES0111845014	Espagne
521	ACCIONA	ANA	ES0125220311	Espagne
522	ACERINOX SA	ACX	ES0132105018	Espagne
523	ACS ACTIV	ACS	ES0167050915	Espagne
524	ALMIRALL	ALM	ES0157097017	Espagne
525	AMAT IT	AMS	ES0109067019	Espagne
526	ANTENA 3	A3TV	ES0109427734	Espagne
527	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	BBVA	ES0113211835	Espagne
528	BANCO DE VALENCIA	BVA	ES0113980F34	Espagne
529	BANCO SANTANDER CENTRAL HISP	SAN	ES0113900J37	Espagne
530	BANKINTER	BKT	ES0113679I37	Espagne
531	BCO DE SABADELL BANCO	SAB	ES0113860A34	Espagne
532	BCO ESP CRDT(RG)	BTO	ES0113440038	Espagne
533	BCO POP. ESP. NOM.	POP	ES0113790531	Espagne
534	BOLSAS Y	BME	ES0115056139	Espagne
535	CIE AUTO	CIE	ES0105630315	Espagne
536	CRITERIA CAIXA CRITERIA	CRI	ES0140609019	Espagne
537	EBRO FOOD	EVA	ES0112501012	Espagne
538	ENAGAS	ENG	ES0130960018	Espagne
539	ENDESA	ELE	ES0130670112	Espagne
540	FERROVIAL	FER	ES0118900010	Espagne
541	FOMENTO CON	FCC	ES0122060314	Espagne
542	GAMESA CO	GAM	ES0143416115	Espagne
543	GAS NATURAL SDG INH.	GAS	ES0116870314	Espagne
544	GESTEVISI	TL5	ES0152503035	Espagne
545	GRIFOLS S	GRF	ES0171996012	Espagne
546	GRUPO EMP	ENC	ES0130625512	Espagne
547	IBERDROLA	IBE	ES0144580Y14	Espagne
548	INDITEX	ITX	ES0148396015	Espagne
549	INDRA "A"	IDR	ES0118594417	Espagne
550	JAZZTEL ORDJAZZTEL ORD	JAZ	GB00B5TMSP21	Espagne
551	MAPFRE SA	MAP	ES0124244E34	Espagne
552	NH HOTELES	NHH	ES0161560018	Espagne
553	OBRASCON	OHL	ES0142090317	Espagne
554	PROMO DE INFO	PRS	ES0171743117	Espagne
555	PROSEGUR	PSG	ES0175438235	Espagne
556	RED ELECTRICA	REE	ES0173093115	Espagne
557	REPSOL YPF	REP	ES0173516115	Espagne
558	SACYR VALLEHERM.INH.	SYV	ES0182870214	Espagne
559	SOL MELIA	SOL	ES0176252718	Espagne
560	SOLARIA ENERGIA	SLR	ES0165386014	Espagne
561	SOS CORP	SOS	ES0110047919	Espagne

562	TECNICAS RED	TRE	ES0178165017	Espagne
563	TELEFONICA	TEF	ES0178430E18	Espagne
564	VISCOFAN	VIS	ES0184262212	Espagne
565	VUELING AIRLINES	VLG	ES0184591032	Espagne
566	ZARDOYA OTIS OR ZARDOYA	ZOT	ES0184933812	Espagne

ANNEXE 3

Autorisation de communication d'informations relatives à mon compte Bourse Direct au profit de Surperformance SAS.

Je soussigné(e) Mr / Mme / Mlle

Demeurant.....
.....

Dont l'identifiant Zonebourse est :

Autorise par la présente, conformément à l'article 23 des conditions générales de Bourse Direct en vigueur, la société Bourse Direct à communiquer à la société Surperformance SAS, enregistrée sous le numéro 439 430 059 R.C.S. Annecy et éditrice du site Internet www.zonebourse.com, les informations relatives à (mon) mes comptes Bourse Direct,

Et libère en conséquence Bourse Direct du secret professionnel au titre de ces informations.

Les informations fournies pour les comptes concernés sont les suivantes :

- Informations fournies en temps réel :
 1. la liste de mes ordres transmis
 2. le compte de liquidation
 3. mes titres en stock
 4. les éléments de la synthèse de mon compte tels que je peux les visualiser sur le site BOURSE DIRECT
 5. les plus ou moins-values latentes et réalisées

- Informations fournies en temps différé (généralement une fois par jour) :
 1. toutes les positions de mon portefeuille actualisées
 2. toutes les négociations de la veille sur mon compte
 3. tous les mouvements comptables de la veille

Il est expressément précisé que :

- Bourse Direct ne transmettra pas à la société Surperformance mon identifiant et mon mot de passe de connexion à mon/mes compte(s) Bourse Direct. Bourse Direct rappelle que cet identifiant et ce mot de passe ne doivent être communiqués à quiconque. L'analyse, le retraitement, le stockage et la visualisation de mes opérations et transactions sur le site Internet www.zonebourse.com m'est accessible uniquement après connexion et utilisation d'un identifiant et mot de passe nominatifs, m'étant réservés par Surperformance.

- la société Surperformance n'est pas une entreprise d'investissement, ni un prestataire de service d'investissement et n'est pas à ce titre soumise au secret professionnel, ni surveillée par les autorités de tutelle dans les mêmes conditions que Bourse Direct. J'autorise la communication des informations précitées en parfaite connaissance de cause et librement.

Il est d'autre part entendu que :

- le site Internet www.zonebourse.com offre, dans le cadre de Trading Manager, la consultation d'informations issues d'opérations uniquement réalisées par mes soins et transmises au marché par Bourse Direct.

Je déclare avoir pris parfaite connaissance et accepter les conditions générales de prestation de services de Surperformance.

Bourse Direct s'engage à communiquer à Surperformance les informations résultant des mouvements de mon/mes compte(s) dans le cadre des stipulations de l'article 20 des conditions générales de vente de Bourse Direct.

Bourse Direct ne peut être tenue responsable de l'utilisation et des éventuelles conséquences de la transmission ou de l'utilisation faites par Surperformance des informations que Bourse Direct lui communique avec mon autorisation, ni garantir le maintien de la confidentialité de ces informations par Surperformance.

Plus généralement, seules les informations mises à disposition directement par Bourse Direct lui sont opposables. Je ne pourrai en aucun cas invoquer les informations retraitées par Surperformance.

La présente autorisation pourra être retirée à tout moment par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception à la société Bourse Direct SA, Service commercial, 253 boulevard Pereire, 75017 Paris.

Fait à.....

Le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »

En cas de compte joint ou en indivision, **signatures de l'ensemble des titulaires.**

Signature :

PARTICIPATION AU CONCOURS ZONEBOURSE

Je déclare en outre par la présente :

- participer au concours Zonebourse
- avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement du concours
- autoriser Zonebourse à utiliser et diffuser publiquement les informations relatives à mon compte

Fait à.....

Le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »

En cas de compte joint ou en indivision, **signatures de l'ensemble des titulaires.**

Signature :

Document à retourner à Bourse Direct, Service Commercial,

253 boulevard Pereire, 75017 Paris.

Les informations communiquées par Bourse Direct, ainsi que toute information ultérieure vous concernant, seront utilisées par la société Surperformance pour l'analyse des opérations et transactions réalisées sur vos comptes titres Bourse Direct. Conformément à la Loi informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations vous concernant auprès de Bourse Direct, 253, boulevard Pereire, 75017 Paris.